







DICRIM

DOCUMENT 
D'INFORMATION 
COMMUNAL SUR 
LES RISQUES MAJEURS 



Les risques majeurs
à Bonnencontre

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens

La commune de Bonnencontre n'est pas exposée à de graves risques, mais notre territoire n'est pas à l'abri de certains dangers.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document d'information :

- Recense les risques majeurs auxquels notre commune peut être confrontée.
- Explique les conditions dans lesquelles l'alerte est apportée à la population.
- Précise pour chacun des risques les conseils de comportements et les mesures à prendre.

Avoir le bon réflexe au bon moment permettra à chacun de se protéger avant l'arrivée des secours et tenir efficacement sa place dans l'effort collectif de protection et de défense.

Lisez-le, expliquez-en le contenu à vos enfants, conservez-le !
Votre sécurité et celle de votre famille en dépend.

François PERRIN
Maire de Bonnencontre

Les risques majeurs

Page 3

Le risque d'inondation

Page 4

Le risque de transport
de matières dangereuses

Page 6

Le risque météorologique

Page 8

Informations utiles

Page 10

2

E
D
I
T
O

Qu'est ce qu'un risque majeur ?

Un risque majeur est un phénomène pouvant entraîner de très graves dommages aux personnes, aux biens ou à l'environnement.

Trois types de risques :

➔ **Les risques naturels** : inondations, mouvements de terrain, tempêtes, séismes, feux de forêt.

➔ **Les risques technologiques** : dus à l'activité humaine, ils regroupent les risques industriels, nucléaires, ruptures de barrage, biologiques...

➔ **Les risques liés au transport de matières dangereuses** : ce sont des risques technologiques dont on fait un cas à part car les enjeux varient en fonction du lieu où se produit l'accident.

Le dossier départemental des risques majeurs établi par la Préfecture recense les risques majeurs auxquels la commune de Bonnencontre pourrait être confrontée :

Le risque d'inondations

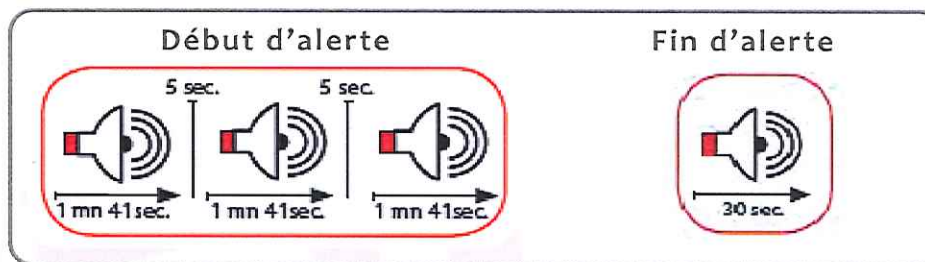
Le risque de transport de matières dangereuses

Le risque météorologique

Le système d'alerte des populations :

• **Début d'alerte** : en cas de catastrophe naturelle ou technologique importante, la sirène est déclenchée. Le signal d'alerte consiste en trois émissions successives de 1 mn 41 sec, chacune séparée d'un intervalle de 5 sec.

• **Fin d'alerte** : lorsque tout risque est écarté, le signal de fin d'alerte est déclenché. Il consiste en une émission continue d'une durée de trente secondes d'un son à fréquence fixe.



La commune de Bonnencontre ne possédant pas de sirène, l'alerte se fera suivant le moment et le degré d'urgence par :

SMS sur les téléphones portables

Appel téléphonique

Porte à porte

Annonce par haut parleur embarqué dans une voiture

Cloche de l'église

Qu'est ce qu'une inondation ?

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variable provoquée principalement par des pluies importantes .

C'est le risque le plus connu à Bonnencontre

A Bonnencontre, sur la partie basse du village, rue des Pâtis, le risque d'inondation est occasionné par le débordement de la Saône. La rivière a connu de fortes crues en 1955, 1981, 1983 et 2001.

Après l'inondation

- ➔ Aérez et désinfectez les locaux
- ➔ Ne rétablissez l'électricité qu'après un contrôle de l'installation électrique
- ➔ Chauffez dès que possible
- ➔ Prenez contact avec votre assureur

Mesures prises par la commune :

- ➔ Réalisation d'un plan de prévention des risques d'inondations par les services de l'État, en collaboration avec la Mairie, approuvé par le Préfet
- ➔ Prise en compte des zones inondables dans le Plan Local d'Urbanisme
- ➔ Surveillance renforcée des cours d'eau en cas de risque de crue
- ➔ Sensibilisation des habitants lors de réunions publiques



les bons réflexes en cas d'inondation



Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations... pour ralentir l'entrée de l'eau



Coupez l'électricité et le gaz pour éviter l'électrocution ou l'explosion



Montez à pied dans les étages ou mettez-vous à l'abri sur un point haut



Ecoutez la radio : France Bleu Bourgogne (103.7 MHz FM), France Inter (162 khz GO) ou la télévision (France 3 Bourgogne)

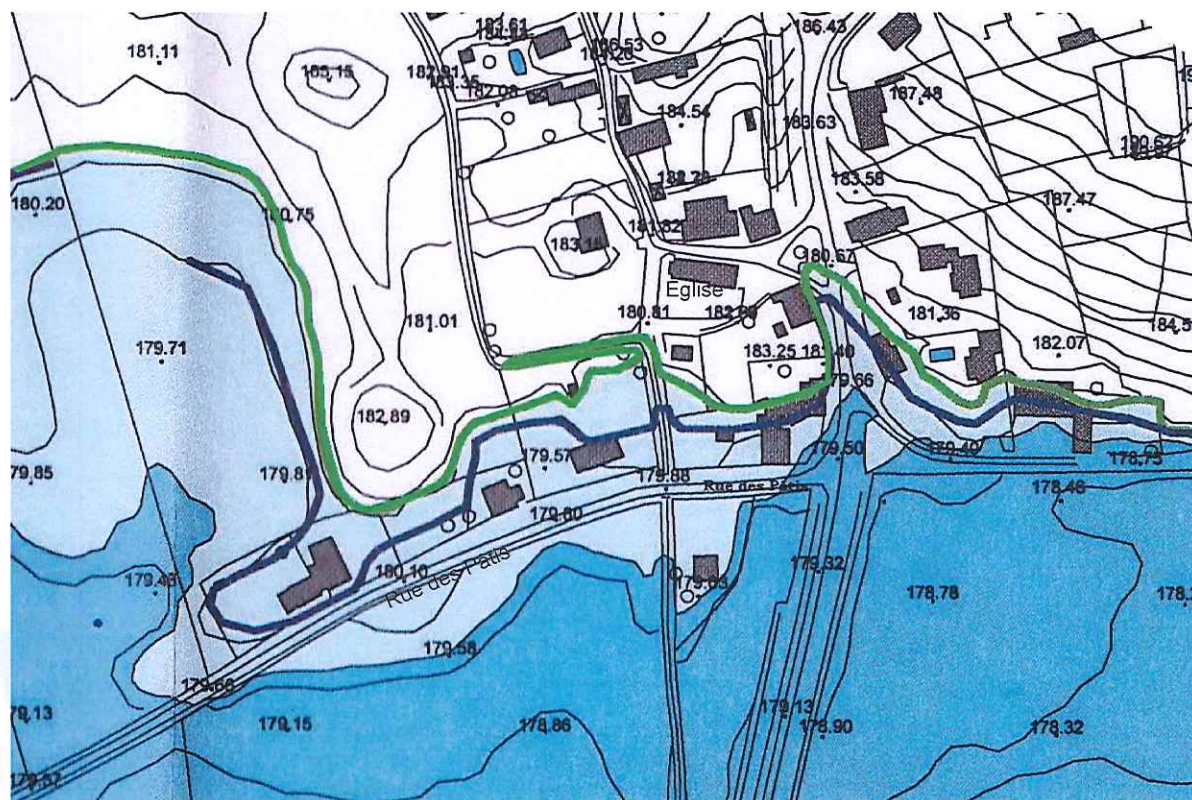
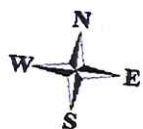


N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer : les enseignants sont formés à s'en occuper



Ne téléphonez pas sauf pour donner l'alerte, afin de libérer les lignes pour les secours

l'aléa inondation à Bonnencontre



Partie basse du village



Les enjeux concernés par le risque d'inondation à Bonnencontre sont minimales, 5 habitations, rue des Pâtis sont en zone inondable, elles sont, pour la grande majorité d'entre- elles concernées par **une faible hauteur d'eau** (<50cm : aléa faible).


ALERTE :
Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers au **18** (poste fixe) ou **112** (téléphone portable).

Aléa inondation

 Aléa fort

 Aléa faible

 Limite historique de la cure de 1955

 Limite du champ d'inondation

A SAVOIR :
Avant tout projet d'acquisition ou de location, renseignez-vous à la Mairie. Le dossier d'information des acquéreurs et locataires est disponible sur le site internet de la Préfecture.

Qu'est ce qu'un risque de Transport de matière dangereuse ?

Le risque relatif au Transport de Matières Dangereuses (TMD) est lié à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, fluviale ou maritime, ou par canalisation.



Mesures prises par la commune

- Plan de secours spécialisé « TMD » réalisé par le Préfet
- Plan départemental « ORSEC dispositions spécifiques Transport de Matières Dangereuses non radioactives »
- Plan de surveillance et d'interventions concernant le gazoduc
- Servitudes d'utilité publique liées à la présence du gazoduc
- Repérage en surface du gazoduc
- Réglementation et signalisation rigoureuses spécifiques au Transport de Matières Dangereuses

les bons réflexes en cas D'accident



Entrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche pour vous abriter



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations pour empêcher les produits toxiques de rentrer



Ecoutez la radio : France Bleu Bourgogne (103.7 MHz FM), France Inter (162 khz GO) ou la télévision (France 3 Bourgogne)



Ne fumez pas : ni flamme, ni étincelle pour éviter les risques d'explosion



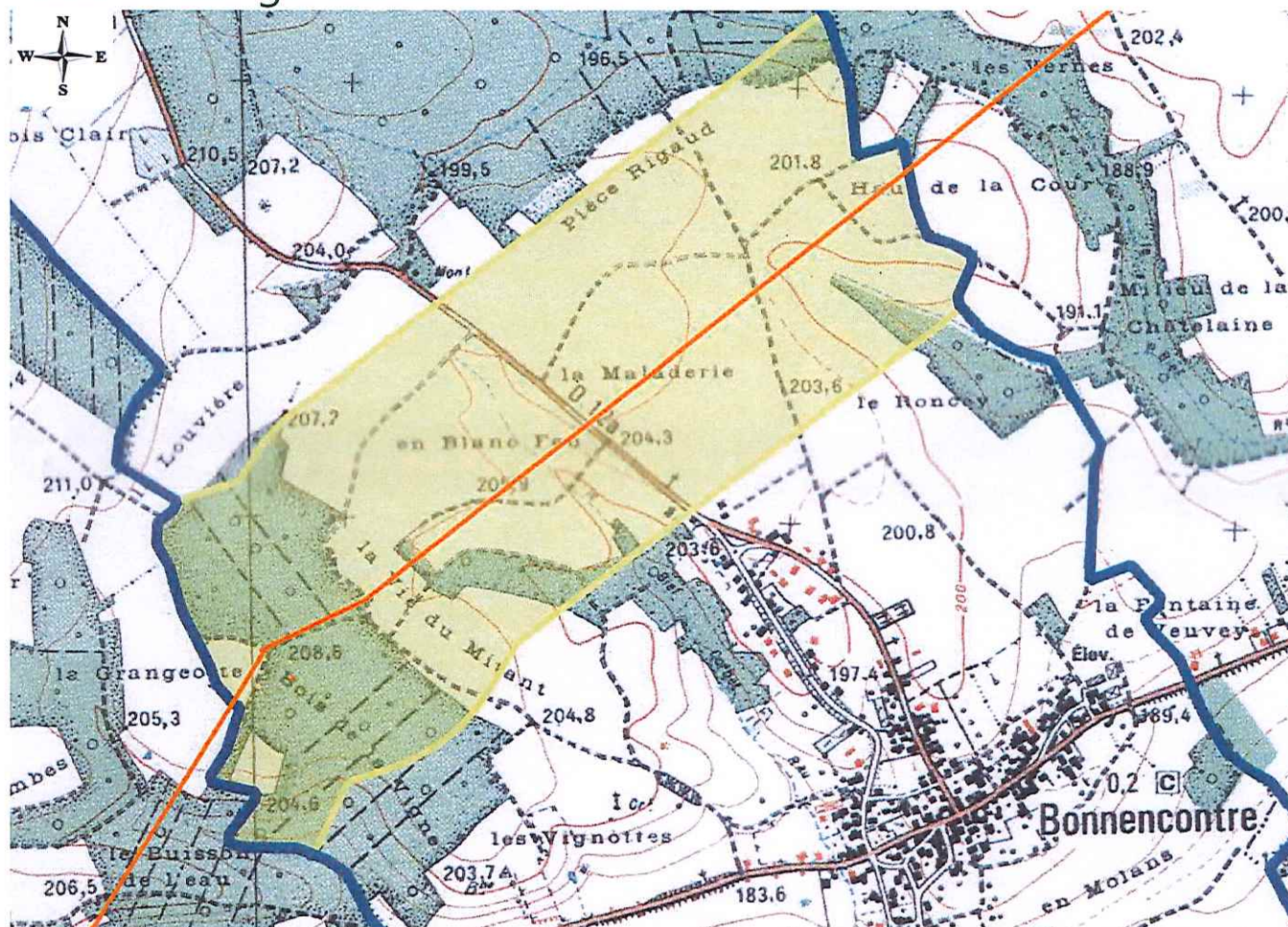
N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer : les enseignants sont formés à s'en occuper





Ne téléphonez pas sauf pour donner l'alerte, afin de libérer les lignes pour les secours



Principaux axes de transport de matières dangereuses à Bonnencontre



ALERTE :
Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers au **18** (poste fixe) ou **112** (téléphone portable).
Le centre de surveillance régional au 0 800 24 61 02

-  Canalisation de gaz
-  Zone où tout PROJET doit faire l'objet d'une DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

A SAVOIR :

Les axes concernés par le risque Transport de matières dangereuses sont :



Par canalisation souterraine :

Le territoire de Bonnencontre est traversé par une canalisation souterraine de transport de gaz exploitée par GRTgaz

Qu'est ce qu'un risque météorologique ?

Les phénomènes météorologiques concernent l'ensemble du département. Leur importance varie en fonction de la nature et de l'intensité de l'évènement, et du lieu où il se produit et peuvent avoir des conséquences graves.

Les bons réflexes en cas de risque météorologique



VIGILANCE ORANGE

Vent Violent

Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre
Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets
N'intervenez pas sur les toitures
Rangez les objets exposés au vent

Restez chez vous et évitez toute activité extérieure
Si vous devez vous déplacer, soyez très prudents
Empruntez les grands axes de circulation
Prenez les précautions qui s'imposent face aux conséquences d'un vent violent et n'intervenez surtout pas sur les toitures

Pluie | Inondation

Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement ou toute autre activité extérieure
Évitez les abords des cours d'eau
Soyez prudents face au risque d'inondation et prenez les précautions adaptées
Renseignez-vous sur les conditions de circulation
Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau

Informez-vous, évitez tout déplacement et restez chez vous
Conformez-vous aux consignes des pouvoirs publics
Respectez la signalisation routière mise en place
Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau
Mettez vos biens à l'abri de la montée des eaux

Orages

Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs
Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
A l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées

Soyez très prudents, en particulier si vous devez vous déplacer, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement dangereuses
Évitez les activités extérieures de loisirs
Abritez-vous hors des zones boisées et mettez vos biens en sécurité
Sur la route, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule

VIGILANCE ORANGE

Neige | verglas

Soyez très prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer
Renseignez-vous sur les conditions de circulation
Respectez les restrictions de circulation et déviations
Prévoyez un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée

Grand froid

Évitez l'exposition prolongée au froid et au vent et les sorties aux heures les plus froides
Veillez à porter un habillement adéquat
Évitez les efforts brusques
Veillez à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage dans les espaces habités
Évitez de consommer des boissons alcoolisées.

canicule

Passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais
Rafraîchissez-vous, mouillez vous le corps plusieurs fois par jour
Buvez beaucoup d'eau et mangez normalement
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes

VIGILANCE ROUGE

Neige | verglas

Évitez toute sortie au froid
Si vous devez vous déplacer :
→ Signalez votre départ et la destination à vos proches
→ Munissez-vous d'équipements spéciaux et du matériel en cas d'immobilisation prolongée
→ Ne quittez votre véhicule que sur sollicitation des sauveteurs

Grand froid

Évitez toute sortie au froid
Si vous êtes obligé de sortir :
→ Évitez les heures les plus froides et l'exposition au froid et au vent
→ Veillez à porter un habillement adéquat
→ Évitez les efforts brusques
Veillez à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage dans les espaces habités
Évitez de consommer des boissons alcoolisées

canicule

N'hésitez pas à aider ou à vous faire aider
Passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais
Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
Buvez beaucoup d'eau et mangez normalement
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes

A Savoir :

Chaque citoyen doit prendre conscience de sa propre vulnérabilité face aux risques et doit pouvoir l'évaluer pour la minimiser. Pour cela, il est primordial de se tenir informé sur la nature des événements prévus par Météo-France et de connaître les consignes de

comportement à adopter en fonction de ces événements. Des messages radiodiffusés et télévisés concernant les prévisions météorologiques sont diffusés quotidiennement, et des informations sont disponibles sur le site de Météo-France.



NUMÉROS UTILES

Mairie de Bonnencontre

28, Grande rue
21250 BONNENCONTRE
03 80 36 33 05

Répondeur Météo France

08 92 68 02 21

FRÉQUENCES UTILES

France Bleu Bourgogne

103.7 Mhz ou 87.8 Mhz

France Inter Grandes Ondes

162 Khz GO

A SAVOIR :

Dans tous les cas, l'information est relayée via le site internet de la ville, ainsi que les radios et télévisions locales.

SITES UTILES

Météo France

www.meteo.fr

Ville de Bonnencontre

www.bonnencontre.fr

Prévention des risques majeurs

www.prim.net

Risques majeurs en Côte d'or

www.bourgogne.pref.gouv.fr

ALERTE :
Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers au **18** (poste fixe) ou **112** (téléphone portable).



Le pack sécurité à préparer chez soi

Radio à pile Lampe torche Piles

Nourriture et eau

Vêtements Couvertures

Ruban adhésif Papiers personnels

Serpillères Médicaments

Papiers personnels Couvertures

Ruban adhésif Serpillères

Radio à pile Médicaments

Vêtements Nourriture et eau Lampe torche Piles



Commune de Bonnencontre



département de la Côte d'Or



inondation



transport de
marchandises
dangereuses



conduites
fixes de matières
dangereuses

En cas de danger ou d'alerte

1. Abritez-vous

Take shelter

Schützen Sie sich

2. Ecoutez la radio

Listen to the radio

Hören Sie das Radio

Station : France Bleu Bourgogne 103,70 MHz

Télévision : France 3 Bourgogne

3. Respectez les consignes

Follow the instructions

Respektieren Sie die Anweisungen

> **n'allez pas chercher vos enfants à l'école**

Don't seek your children at school

Holen Sie Ihre Kinder in die Schule nicht

> **coupez l'électricité et le gaz**

Pour en savoir plus, consultez

> A la mairie :

Le DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondations

> Sur internet :

www.prim.net

www.bonnencontre.fr



Dicrim de Bonnencontre – A détacher et à afficher

Dicrim de Bonnencontre



DICRIM

Bonnencontre

Mairie

28, Grande rue

21250 BONNENCONTRE

Tél 03 80 36 33 05

Fax 03 80 36 33 05

Mail : mairie.bonnencontre21@orange.fr